

**Le CONSEIL MUNICIPAL de Garches est convoqué
à la Mairie, 2 rue Claude Liard**

LE MERCREDI 15 AVRIL 2026 à 9H00

ORDRE DU JOUR :

- 01 Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 02 avril 2026 Prise acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation de compétence.
- 02 Délibération portant approbation du programme pluriannuel d'investissements 2026-2032 de la Ville de Garches
- 03 Délibération portant approbation du compte financier unique (CFU) 2025 de la Ville de Garches
- 04 Délibération portant affectation du résultat de clôture de l'exercice 2025 au budget primitif 2026
- 05 Délibération portant admission en non-valeur des créances irrécouvrables et des créances éteintes sur le budget primitif 2026
- 06 Délibération portant approbation du budget primitif 2026 de la Ville de Garches

GARCHES, le 03 avril 2026

Jeanne BECART,
Maire de Garches.